

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « Vin » de FranceAgriMer du 14 novembre 2018 : conjoncture vitivinicole mondiale, promotion sur les marchés des pays tiers, gestion du potentiel viticole, aide à la décision dans les coopératives viticoles, grand plan d'investissement.

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole s'est réuni le 14 novembre 2018, sous la présidence de Jérôme Despey.

Conjoncture vitivinicole mondiale : une production mondiale de vin très élevée pour 2018

FranceAgriMer a présenté aux membres du conseil un point sur la conjoncture vitivinicole mondiale, d'après les premières estimations de l'organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). La production mondiale de vin (hors jus et moûts) est estimée, pour 2018, à un peu plus de 280 millions d'hectolitres, en forte hausse (+ 31 Mhl) par rapport à la faible production de 2017. Cette production figure parmi les plus hautes depuis 2000.

Pour en savoir plus : <http://www.oiv.int/fr/vie-de-loiv/communique-de-presse-nbspelements-de-conjoncture-vitivinicole-mondiale>

OCM vitivinicole : report de la date de clôture de l'appel à projets « promotion sur les marchés des pays tiers »

Le conseil a accueilli favorablement un projet de décision de FranceAgriMer, permettant de reporter la date de clôture de l'appel à projets « promotion sur les marchés des pays tiers » (initialement fixée au 12 novembre 2018) au 20 novembre 2018 à minuit.

Gestion du potentiel viticole : les demandes de limitations régionales en plantations nouvelles 2019 pour les VSIG

À l'issue des réunions qui se sont tenues au sein des organismes de défense et de gestion (ODG), des interprofessions et des conseils de bassins, un bilan des demandes de limitations régionales en surfaces de plantations nouvelles 2019 pour les vins sans indication géographique (VSIG) a été présenté en conseil. À noter, 16 demandes de limitations en VSIG ont été déposées pour 2019.

Après un échange de vues sur la mise en œuvre des limitations de plantations nouvelles pour les VSIG, le conseil spécialisé a reporté le vote de l'ensemble des demandes de limitation au conseil du 19 décembre prochain.

Bilan de la mesure « Aide à la décision dans les coopératives viticoles »

FranceAgriMer a présenté au conseil un bilan de la mesure concernant l'aide à la décision dans les coopératives viticoles. Pour 2018, 14 coopératives ont bénéficié d'une aide au diagnostic pour un total de 130 000 €.

Grand plan d'investissement : point sur l'appel à manifestation d'intérêt « Structuration des filières agricoles et agroalimentaires »

L'objectif de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Structuration des filières agricoles et agroalimentaires », porté par FranceAgriMer dans le cadre du grand plan d'investissement (GPI), et doté de 2 millions d'euros, est d'identifier et de soutenir les investissements prioritaires au niveau supra

régional, ou les projets pilotes, s'inscrivant dans des démarches collectives mobilisant différents maillons d'une filière, présentant des caractéristiques dont la nature ne leur permet pas d'être accompagnés, en tout ou partie, par les dispositifs existants (CT, Feader, Feamp, Casdar, fonds Avenir Bio, etc) et dont la réalisation nécessite un accompagnement complémentaire.

Le processus se déroule en deux étapes :

- en 2018 : AMI pour identifier les projets à accompagner, avec cofinancement des dépenses d'ingénierie permettant de finaliser les projets ;
- en 2019 : un ou des appels à projets (AAP).

Le dépôt des dossiers, via le site internet de FranceAgriMer, s'est clôturé le 31 octobre 2018. Sur les 74 dossiers réceptionnés, 5 dossiers concernent la viticulture et la cidriculture, dont 4 en inter-filières (machinisme, lutte biocontrôle, zéro pesticide, agriculture urbaine) et 1 spécifique viticole.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Vin/2018/Conseil-specialise-Vin-de-FranceAgriMer-du-14-novembre-2018/\(filiere\)/2/\(nodeActu\)/228](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Vin/2018/Conseil-specialise-Vin-de-FranceAgriMer-du-14-novembre-2018/(filiere)/2/(nodeActu)/228)

Service de presse FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 25 38

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
